



PAROISSE SAINT-PIERRE DE PLAISIR

POUR PREPARER DIMANCHE PROCHAIN :

Dimanche 6 octobre 2024

**27^{ème} dimanche
du Temps Ordinaire
Année B**

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc (Mc 10, 2-16 ; lecture brève)

En ce temps-là, des pharisiens abordèrent Jésus et, pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandèrent : « Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? » Jésus leur répondit : « Que vous a prescrit Moïse ? » Ils lui dirent : « Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation. » Jésus répliqua : « C'est en raison de la dureté de vos cœurs qu'il a formulé pour vous cette règle. Mais, au commencement de la création, Dieu les fit homme et femme. À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux deviendront une seule chair. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ! » De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur déclara : « Celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre devient adultère envers elle. Si une femme qui a renvoyé son mari en épouse un autre, elle devient adultère. »

- Acclamons la Parole de Dieu !

Contexte :

Pour parler du mariage, Jésus reprend les textes fondateurs du livre de la Genèse. Il réaffirme le principe de la différence homme-femme (« Dieu les fit homme et femme », cf. Gn 1, 26) et de l'indissolubilité du couple (« Ils ne sont plus deux, mais une seule chair », cf. Gn 2, 24 ; avec la conséquence : « Ce que Dieu a uni que l'homme ne le sépare pas ! »). Jésus donne une priorité au lien conjugal par rapport au lien filial (« L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme »).

Il énonce aussi un principe de protection du plus faible, ici la femme répudiée qui, si son statut social n'est pas clair, risque d'être exclue ou soumise à l'arbitraire (« C'est en raison de la dureté de vos cœurs... »).

La réponse à la question des disciples applique à une situation historique concrète les principes précédents. C'est pour cela que l'Église, sans renoncer aux principes immuables que Jésus a réaffirmés, cherche à les appliquer en tenant compte des fragilités de notre époque et du bien spirituel de chacun.

Pistes de méditation :

1. Dans le projet créateur de Dieu, le couple et la famille sont des lieux primordiaux de l'effusion de son amour. Comment le vivre, dans la situation qui est la mienne ? Quel est mon témoignage ou mon soutien à ce projet de Dieu ?
2. L'engagement solide des couples, la fécondité des familles sont des éléments essentiels pour la vie en société. Comment soutenir cet engagement et cette fécondité ? Quel réconfort apporter lorsque la vie conjugale et familiale, ou leur absence, sont douloureuses ?
3. Chaque dimanche j'entends : « Heureux les invités aux noces de l'Agneau ! » Comment faire le lien entre cette parole et la vie conjugale et familiale, la mienne, celle des mes proches et plus généralement celle de tous les couples et de toutes les familles ?